

# Taxe d'habitation : état des des économies

Point régional sur la réduction de la taxe d'habitation qui ne devrait plus exister d'ici trois ans. Sachant que 80 % des foyers ne la paieront pas cette année et que les 20 % en seront débarrassés en 2023. Avec des gains moyens très différents entre les 4 départements et les 1 745 communes comtoises.

« D'une commune à une autre, voisine, on observe des variations dans le montant des taxes qui vont parfois du simple au double pour un bien similaire », constatait encore en avril dernier l'historien et ancien député Joseph Pinard, dont les impôts locaux étaient la spécialité lorsqu'il siégeait au conseil départemental du Doubs. Ces disparités éclatent à nouveau au grand jour à l'occasion de la suppression progressive de la taxe d'habitation. Comme en témoignent les moyennes communales transmises par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) de Bourgogne-Franche-Comté.

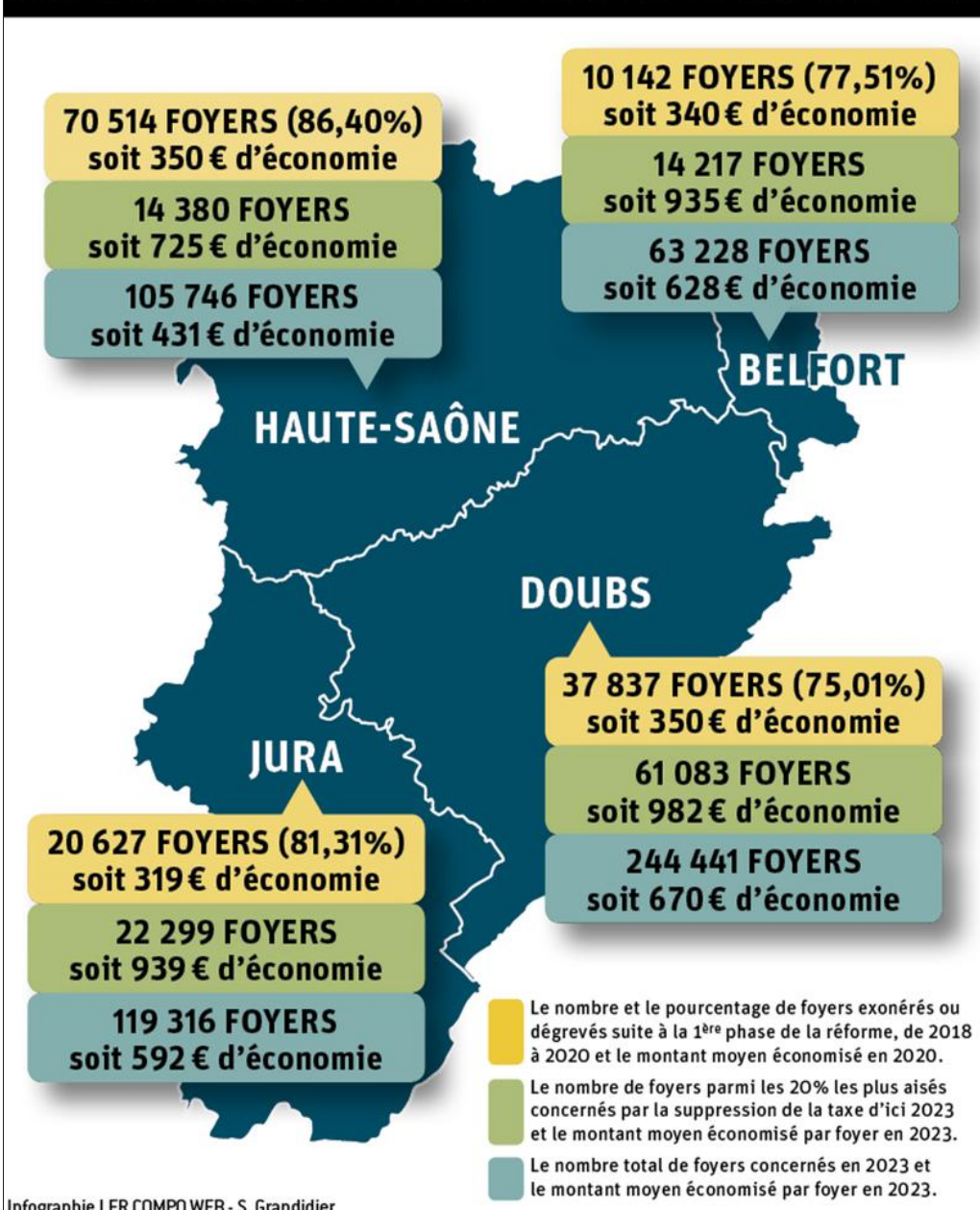
Où l'on constate en effet qu'entre deux communes attenantes comme Hyèvre-Paroisse et Baume-les-Dames, le montant moyen économisé par foyer à la fin de la réforme sera de 349 € dans la première quand celui de la seconde s'élèvera à 854 €.

Sachant que, comme le rappellent les services de la DGFIP, « après une baisse d'un tiers en 2018, la taxe d'habitation a baissé en 2019 de deux tiers pour près de 80 % des foyers, 2019 étant pour eux la dernière année de paiement de la taxe d'habitation sur leur résidence principale puisqu'en 2020, ils en seront totalement exonérés ». Quant aux « 20 % de foyers restants, la taxe d'habitation sera supprimée en trois ans, et la dernière année de paiement sera 2022 ».

## ■ Dans le Doubs

Parmi les 1 745 communes de Franche-Comté, le Doubs est le département qui compte celles où les montants de la taxe d'habitation auront été les plus élevés. Sur les 581 communes doubiennes, l'économie moyenne qu'auront réalisée les ménages sera comprise entre 500 et 800 € dans 176 communes, en-

## SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION



Infographie LER COMPO WEB - S. Granddier

Les prévisions de la Direction générale des finances publiques concernant la Franche-Comté. Infographie L'EST RÉPUBLICAIN

tre 800 et 900 € dans treize, le podium étant composé de Montfaucon (1 109 €), Serres-Sapins (957 €) et Frasne (906 €). Le tout avec une moyenne départementale de 670 € avec des montants moyens de 664 € à Montbéliard, 669 € à Morteau, 836 € à Besançon, 830 € à Maïche et 898 € à Pontarlier.

## ■ Dans le Territoire de Belfort

Sur les 106 communes du Territoire de Belfort, dans près de la moitié (51), l'économie pour les ménages sera comprise dans une fourchette de 500 à 800 €. Elle dépassera les 500 € dans

cinq : Essert, Evette-Salbert, Jonchery, Offemont et Vétrigne, cette dernière étant celle du territoire où l'économie moyenne sera la plus substantielle avec 910 €. La moyenne départementale étant de 628 €, dont 663 € pour Belfort intramuros.

## ■ Côté Jura

Le montant moyen économisé par les foyers jurassiens au terme de la réforme étant de 592 €, le détail fait apparaître que ce même montant économisé se situera dans une fourchette de 500 à 800 € dans 237 communes, les économies les plus importantes étant réalisées

à Sampans (814 €), Le Louverot (840 €) et Baverans (933 €). Sachant que les Lédoniens économiseront en moyenne 594 € et les Dolois 708 €.

## ■ En Haute-Saône

En Haute-Saône, où l'économie moyenne par foyer sur l'ensemble des 546 communes sera de 431 €. Avec des montants moyens de 519 € à Vesoul, de 464 € à Gray, et de 551 € à Lure. Le tout avec 31 communes où le gain moyen dépassera les 500 €, le trio de tête étant Luxeuil-les-Bains, 591 €, Pusey, 596 € et Vellefaux, 613 €.

Textes : Pierre LAURENT